



## Nouveau tableau d'amortissement suite a remboursement anticipé

Par **Yamyam33**, le **24/06/2015 à 14:54**

Bonjour

En cas de remboursement anticipé par l'assurance en raison du décès de l'un des souscripteurs d'un prêt immobilier à taux fixe, l'organisme prêteur est-il dans l'obligation de rééditer un nouveau tableau d'amortissement?

Merci de votre réponse.

Par **serge74**, le **24/06/2015 à 15:09**

d'après ce que je comprends de

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=08BD47499B9A1C7735E01CD3F41307D>

oui